

HC
115
.A252214
no.2

DOCUMENT DE TRAVAIL



**LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE
MANUFACTURIÈRE AU CANADA
D'UN POINT DE VUE RÉGIONAL**

JANVIER 1978

*Documents sur l'ensemble des
secteurs; 3*

DOCUMENT DE TRAVAIL

DEPARTMENT OF INDUSTRY
TRADE & COMMERCE
LIBRARY

MAY 15 1978

BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
ET DU COMMERCE

Canada. Ministère de l'expansion économique régionale

**LES PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE
MANUFACTURIÈRE AU CANADA
D'UN POINT DE VUE RÉGIONAL**

TABLE DES MATIÈRES

I APERÇU GÉNÉRAL	5
Objet et plan	5
L'industrie manufacturière dans le cadre des économies régionales	5
Avantages comparatifs et contraintes dans les régions	6
Résumé des perspectives régionales dans les secteurs-clés de la fabrication	7
II PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE	8
III PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE AU QUÉBEC	12
IV PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE EN ONTARIO	16
V PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DANS L'OUEST DU CANADA	20
ANNEXE	
Fluctuations de la moyenne mensuelle de l'emploi industriel par région et par secteur pour 1976 et 1977	26

I APERÇU GÉNÉRAL

Objet et plan

1. Les objectifs du présent document sont les suivants:
 - (1) examiner le rôle actuel de l'industrie manufacturière dans chacune des économies régionales;
 - (2) décrire les possibilités générales (les avantages comparatifs) et les restrictions propres à chaque région, en ce qui concerne la croissance à venir de l'industrie manufacturière;
 - (3) évaluer les problèmes et les perspectives des secteurs clefs de l'industrie manufacturière pour chaque région, d'ici à 1985 principalement.

On ne prétend pas, dans le présent document, faire une étude complète de l'industrie manufacturière au Canada. On cherche plutôt à poser des perspectives régionales qui complètent les analyses sectorielles réalisées par le ministère de l'Industrie et du Commerce.

2. Le plan du document est conforme à ces objectifs. Il comporte quatre études régionales (parties II à V) qui sont subdivisées chacune en trois parties, selon les points 1 à 3 ci-dessus. Le reste de la partie I constitue un résumé pratique dans lequel on compare les perspectives dans les régions, d'après les en-têtes signalées précédemment. On présente en annexe les changements apportés à l'emploi dans le secteur manufacturier par région et par sous-secteur, entre 1976 et 1977. Le plan du document est établi en fonction de quatre régions principales, l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest, mais celles-ci ne sont pas considérées comme des régions homogènes. On tient compte des perspectives du secteur manufacturier dans chaque province et, dans certains cas, à l'intérieur de régions sous-provinciales.

L'industrie manufacturière dans le cadre des économies régionales

3. En 1976, la fabrication est intervenue pour 20% de l'emploi au Canada, une proportion qui a diminué régulièrement ces dernières années. En même temps, la productivité a pris de l'essor: la part du produit national réel assortie à la fabrication est demeurée à peu près constante, à quelque 22%, durant plus d'une décennie. En 1976, l'emploi dans le secteur manufacturier, dans le cadre des économies régionales, se répartissait ainsi: les provinces de l'Atlantique, 14%, le Québec, 25%, l'Ontario, 29%, et les provinces de l'Ouest, 12%. Par rapport au total de la production régionale, l'industrie manufacturière est intervenue dans les proportions suivantes: l'Atlantique, 14%, le Québec, 25%, l'Ontario, 29%, et l'Ouest, 13%. L'Ontario domine, à l'échelon du pays, puisqu'il représente plus de la moitié de la production du Canada dans le secteur manufacturier. Le Québec contribue pour à peine plus du quart, une proportion qui ne cesse de décliner lentement depuis nombre d'années. L'Ouest accuse maintenant 17% du total de la production nationale de l'industrie manufacturière, et sa part augmente régulièrement. Le secteur manufacturier des provinces de l'Atlantique ne compte que pour 4% du total canadien, bien que dans certains secteurs (par exemple, les produits de la pêche et les pâtes et papiers), la région soit un important producteur à l'échelon national. Ces statistiques globales comportent d'importantes variations intra-régionales. Mentionnons qu'en 1974, le secteur manufacturier est intervenu pour plus de 20% du produit domestique réel du Nouveau-Brunswick, mais pour 8.2% seulement de celui de Terre-Neuve. Des différences similaires se manifestent dans l'Ouest où la fabrication est relativement beaucoup plus importante dans l'économie de la Colombie-Britannique que dans celle de la Saskatchewan.

4. La combinaison des activités manufacturières est beaucoup plus nettement différenciée entre les régions, les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique se spécialisant dans la transformation des ressources naturelles, l'Ontario, dans la transformation des biens durables, et le Québec, dans celle des biens non durables, spécialement les textiles et les produits connexes. Les secteurs de l'alimentation ainsi que des boissons et des pâtes et papiers sont importants dans toutes les régions. Dans les provinces de l'Atlantique, près de 30% de la valeur ajoutée des produits manufacturiers et de 14% de l'emploi, dans ce secteur, proviennent de l'industrie des pâtes et papiers. L'industrie de la transformation du poisson est un employeur encore plus important, puisqu'il retient les services de 16% de la main-d'oeuvre. Au Québec, les «secteurs mous», c.-à-d. les textiles, les produits du cuir, les tricots et le vêtement, sont intervenus pour 25% de l'emploi dans le secteur manufacturier en 1974, mais cette proportion a diminué abruptement à quelque 20% vers la fin du premier semestre de 1977. La fabrication au Québec est assez bien diversifiée dans les autres secteurs, notamment l'alimentation et les boissons, les pâtes et papiers, le traitement des métaux, les produits chimiques et pharmaceutiques et le matériel de transport. L'industrie manufacturière de l'Ontario est la plus diversifiée du Canada, ses points forts se répartissant à peu près également dans tous les secteurs. Les secteurs de tête sont le matériel de transport (principalement les automobiles et leurs pièces), l'alimentation et les boissons, le traitement des métaux, les produits électriques, les produits chimiques et la machinerie. L'Ouest est dominé par trois secteurs: l'alimentation et les boissons, les produits du bois ainsi que le papier et les produits connexes; ensemble, ces secteurs représentent environ la moitié du total de l'emploi et de la production dans l'industrie manufacturière.

5. Ces derniers temps, l'industrie manufacturière ne s'est pas comportée de façon très encourageante. La production réelle n'a pas augmenté de 1974 à 1976 et l'emploi a subi une diminution d'environ 80 000 postes. Les répercussions de cette baisse ont été très fortement ressenties au Québec, où plus de 30 000 emplois dans l'industrie

manufacturière sont disparus de 1974 à 1976. Les données préliminaires pour 1977 (voir le tableau 9 de l'annexe) indiquent une aggravation de la situation. À partir des dix premiers mois de 1976 jusqu'à la fin de la période correspondante en 1977, la moyenne de l'emploi national dans l'industrie manufacturière a diminué de 34 000 emplois, le Québec subissant 85% des pertes. Plus de 65% de la diminution ressentie au Québec, soit 20 000 emplois, s'est produite dans les «secteurs mous». Les conséquences ont été particulièrement graves dans la région de Montréal qui est le siège de quelque 70% de l'emploi manufacturier québécois.

Avantages comparatifs et contraintes dans les régions

6. Il existe des possibilités dans toutes les régions, et chaque région éprouve des problèmes particuliers qui, s'ils ne sont pas résolus, vont sans doute gêner le développement futur et, dans nombre de cas, entraîner des baisses de l'emploi régional. Une comparaison entre les régions donne toutefois à penser que les possibilités et les contraintes futures dans l'industrie manufacturière ne sont pas réparties également. Des comparaisons sectorielles révèlent que les perspectives pour l'Atlantique et le Québec sont généralement moins bonnes que celles que l'on entrevoit pour l'Ontario et l'Ouest.

7. La région de l'Atlantique détient un avantage important, à savoir sa situation stratégique favorisant le commerce avec l'Europe et avec la côte est des États-Unis. L'avantage comparatif de la région tient dans ses ressources naturelles, principalement les forêts, les poissons et certains minéraux. La croissance se trouve cependant limitée, à l'heure actuelle, en raison de la diminution des ressources premières issues des pêches et des forêts. Malgré l'octroi de subventions, les coûts du transport réduisent la capacité des fabricants de la région de l'Atlantique à soutenir la concurrence sur les marchés canadiens hors de la région. De même, parce qu'ils se sont orientés vers l'exportation, bon nombre de fabricants de l'Atlantique sont relativement plus sensibles aux politiques extérieures et aux facteurs économiques que leurs homologues, spécialement ceux de l'Ontario.

8. Les provinces de l'Ouest, spécialement la Colombie-Britannique et l'Alberta, se trouvent également favorisées par leur localisation; le commerce avec les pays bordant le Pacifique offre un potentiel de développement considérable. Les ressources de l'Ouest sont beaucoup plus importantes que celles des provinces de l'Atlantique et l'existence de plusieurs agglomérations dynamiques donne à la région un avantage supplémentaire par rapport aux provinces de l'Est. On prévoit toutefois que l'industrie manufacturière de l'Ouest n'étendra pratiquement pas sa base de ressources à moyen terme et qu'elle demeurera ainsi sensible à l'instabilité des marchés mondiaux dans le secteur des ressources. Les coûts et les politiques visant le transport semblent toujours entraver considérablement la croissance du secteur de la fabrication, bien que ces mêmes politiques aient favorisé les producteurs du secteur primaire. Dans bon nombre de régions des Prairies, la rareté de l'eau douce constitue une entrave importante à l'implantation de nouvelles industries manufacturières. L'exploitation future de certaines ressources, notamment de l'énergie, peut également être limitée par le manque de main-d'oeuvre qualifiée.

9. Le sud de l'Ontario bénéficie d'un avantage géographique par rapport aux marchés des États-Unis et du Canada. Parmi les autres facteurs structurels qui tendent d'ordinaire à favoriser cette région de la province, mentionnons la combinaison des secteurs industriels (tant en ce qui concerne la diversité que les secteurs dominants), le bon équilibre sur le réseau urbain et le haut niveau de développement de l'infrastructure industrielle et sociale. Le nord de l'Ontario et, dans une moindre mesure, l'est de la province ne partagent pas ces avantages. La région nord dépend d'industries manufacturières qui sont étroitement liées au secteur des ressources et, parce qu'elle est relativement isolée, elle a éprouvé des difficultés à diversifier sa base d'industries de transformation. L'industrie manufacturière, dans l'Est de l'Ontario, tend à se concentrer dans certains secteurs (par ex. les textiles), qui doivent soutenir une concurrence de l'étranger de plus en plus forte.

10. Le Québec et l'Ontario ont toujours été au cœur de l'industrie manufacturière du Canada. Le Québec a été mieux partagé au chapitre de certaines ressources naturelles, notamment le minerai de fer, l'amiante et l'hydro-électricité. La province a toutefois été continuellement aux prises avec le problème de la forte concentration de l'industrie manufacturière dans des entreprises à faible taux de productivité, à prédominance de main-d'oeuvre, qui sont de moins en moins capables, malgré la protection douanière, de soutenir la concurrence de fournisseurs étrangers. On note d'importantes variations entre les régions quant à l'activité manufacturière, à l'intérieur de la province. Plus de 70% de l'emploi dans le secteur manufacturier du Québec est concentré dans la région de Montréal. Dans d'autres régions, l'activité manufacturière est moins diversifiée et elle est souvent étroitement liée à l'exploitation de ressources naturelles. Ces régions sont extrêmement sensibles aux fluctuations du marché mondial et englobent bon nombre de localités qui comptent sur une seule industrie. D'autres régions doivent affronter d'importants problèmes d'ajustement parce qu'une proportion élevée de leurs industries est concentrée dans des secteurs traditionnels. Par ailleurs, le Québec détient un certain nombre d'avantages comparatifs qui pourraient entraîner le développement de nouvelles industries: la polarisation autour de l'agglomération de Montréal, une main-d'oeuvre hautement qualifiée, l'abondance de ressources naturelles, y compris l'hydro-électricité, ainsi qu'une base industrielle ferme et des compétences techniques dans certains secteurs. La perception de meilleures possibilités dans d'autres régions canadiennes peut cependant compliquer l'attrait de capitaux privés au Québec, dans des industries manufacturières modernes et hautement spécialisées qui pourraient suppléer aux secteurs périllicieux.

11. Évidemment, d'autres facteurs auront tendance à influencer sur l'implantation de nouvelles industries. Ainsi, pour l'entrepreneur, des coûts de main-d'oeuvre peu élevés constituaient l'un des avantages traditionnels de l'Est canadien. Toutefois, les variations régionales des salaires sont loin d'avoir disparu dans de nombreux secteurs. L'accès à un capital de risque, à des gestionnaires et à un personnel compétents, ainsi que les relations patrons-travailleurs sont d'autres facteurs, moins facilement quantifiables, qui varient d'une région à l'autre.

Résumé des perspectives régionales dans les secteurs-clés de la fabrication

12. *Atlantique:* Jusqu'en 1985, les perspectives sont plus sombres pour la région de l'Atlantique que pour l'Ontario et l'Ouest. À moins d'un miracle, comme par exemple la découverte d'un important gisement de pétrole ou de gaz au large des côtes, la région peut être forcée de maintenir sa part nationale de production. Les principaux problèmes sont posés par la pêche et l'industrie forestière, qui emploient plus de 30% de la main-d'oeuvre locale et assurent plus de 30% de la valeur ajoutée. De nouvelles politiques de gestion des pêcheries permettront de récupérer définitivement de nombreuses réserves, au cours des dix prochaines années, et l'on prévoit une augmentation régulière de la main-d'oeuvre dans le domaine du traitement du poisson, mais ce, à long terme seulement. Pour rentabiliser les pêches de l'Atlantique, il faudra attraper et traiter le poisson à des coûts concurrentiels et vendre à de nouveaux marchés étrangers. Il faudra, par ailleurs, élaborer une politique adéquate de gestion forestière pour en revenir à la quantité et à la qualité antérieures des produits du bois, ce qui se fera également à long terme. Pour le moment, l'industrie des pâtes et papiers semble maintenir son rendement. La construction navale et, notamment, la réparation des navires, peut prendre de l'expansion, grâce à l'augmentation et au remplacement éventuels de la flotte de pêche et, à plus long terme, à la construction de navires pour l'Arctique, tels que des brise-glace, voire même des pétroliers pour le transport du gaz naturel liquéfié. Cependant, pour pouvoir bénéficier d'une part importante de cette demande, l'industrie aurait probablement besoin d'un appui gouvernemental constant, quel qu'il soit.

13. *Québec:* Le Québec est la région qui connaît les perspectives sectorielles les moins favorables, à court et à moyen terme. En effet, l'industrie manufacturière québécoise fait face à un grave problème d'ajustement. Entre les dix premiers mois de 1976 et la période correspondante de 1977, on a constaté une diminution d'environ 5% de l'emploi manufacturier, soit une perte nette d'environ 30 000 emplois en un an (voir tableau 9). Les industries du textile, de la chaussure, du vêtement et du tricot, de même que l'industrie des pâtes et papiers et des produits connexes ont été les plus durement touchés; leurs pertes totales ont dépassé 30 000 emplois. L'industrie du meuble, qui occupait environ 20 000 personnes en 1976, connaît également des problèmes d'ajustement particulièrement aigus. L'industrie des pâtes et papiers, deuxième employeur en importance parmi les industries québécoises (40 000 employés en 1976), a perdu du terrain sur le plan concurrentiel et doit mieux aligner ses coûts sur ceux des principaux concurrents. La concurrence internationale, le vieillissement du matériel, le morcellement de l'industrie et les coûts de la main-d'oeuvre figurent parmi les facteurs les plus importants influant sur ces secteurs. L'avenir des industries primaires semble plus prometteur; prenons par exemple l'industrie de l'amiante, secteur où l'on prévoit que l'exploitation de nouvelles mines et le traitement secondaire feront augmenter le taux d'emploi à moyen terme. On peut consolider la position déjà ferme du Québec dans l'industrie du matériel de transport (surtout dans les sous-secteurs du matériel de transport public), de l'aérospatiale, et de la construction navale. On compte sur des réserves d'énergie électrique abondantes et dont les prix sont concurrentiels pour renforcer les industries électro-métallurgique et électro-chimique, y compris l'industrie du traitement de l'aluminium. On prévoit en outre une expansion de l'industrie pétrochimique, de l'électronique et de certains secteurs de l'industrie alimentaire.

14. *Ontario:* Le niveau d'emploi mensuel moyen, dans les industries ontariennes, est resté le même (924 000), des dix premiers mois de 1976 à la période correspondante de 1977 (voir tableau 9). Toutefois, dans certains secteurs, on a enregistré des pertes importantes — par exemple, 5 000 emplois dans l'industrie du textile, 5 000 dans l'industrie des substances minérales non métalliques et 14 000 dans l'industrie des produits électriques. Ces pertes ont été contrebalancées par une augmentation du nombre d'emplois dans la plupart des secteurs manufacturiers, la plus substantielle ayant été d'environ 13 000 emplois dans l'industrie du matériel de transport. Dans la mesure où l'on pourra rétablir des coûts concurrentiels et stimuler l'investissement, les perspectives d'ensemble de l'industrie ontarienne sont rassurantes. Cependant, certains secteurs faibles (par exemple, le textile) continueront probablement de voir leur production baisser, tandis que d'autres secteurs qui paraissent forts, en général (par exemple, la machinerie) demanderont des ajustements importants au niveau de l'usine ou du sous-secteur. En dépit du manque de fermeté des marchés mondiaux, l'industrie sidérurgique ontarienne se défend relativement bien. La production d'automobiles et de matériel de transport urbain est stable et l'on prend des mesures pour remédier à une pénurie grave de pièces d'automobile. L'industrie aérospatiale est stable, mais elle sera surtout tributaire de la production militaire. L'Ontario devrait continuer à tirer parti de l'expansion rapide de la pétrochimie. L'industrie ontarienne des produits forestiers fait face à des problèmes similaires à ceux de son homologue québécoise; toutefois, grâce aux investissements prévus pour moderniser les scieries, améliorer l'exploitation des forêts et renforcer l'infrastructure connexe, l'emploi et la production devraient rester relativement stables. Dans l'industrie des télécommunications, les possibilités d'expansion sont appréciables, mais l'automation devrait faire diminuer les besoins en main-d'oeuvre. Le secteur de la machinerie est solidement implanté en Ontario et offrirait sans doute un terrain favorable à une expansion largement basée sur la technique. En ce qui concerne le traitement des minerais métalliques, les perspectives à long terme sont intéressantes, quoique les fluctuations de la demande internationale engendrent des baisses périodiques de la production, dont les répercussions sont fortes dans le nord de l'Ontario.

15. *Ouest*: Les perspectives d'expansion industrielle des provinces de l'Ouest sont des plus encourageantes, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique, bien que cette situation s'explique, dans une certaine mesure, par la modestie relative de l'industrie manufacturière de cette région. Au Manitoba, province dont quelques industries secondaires sont en difficulté, on prévoit un certain ralentissement. En Saskatchewan, le secteur manufacturier ne compte que pour 5% de la production totale, et certaines parties des sous-secteurs des instruments aratoires et des aliments et boissons pourraient avoir des problèmes. En Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, l'industrie liée à la production de l'énergie devrait connaître un essor prodigieux. L'exploitation de gisements d'huile lourde et de sable bitumineux, la construction du gazoduc sur la route de l'Alaska et l'expansion de l'industrie pétrochimique en Alberta stimuleront grandement l'industrie. Toutefois, une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée pourrait devenir un facteur limitatif à cet égard. Les industries primaires nécessiteront un nombre croissant de véhicules tous terrains, lesquels sont déjà fabriqués dans la région. Les perspectives pour l'industrie du traitement de maints produits agricoles sont rassurantes. On prévoit, en outre, à plus long terme, une expansion de la pêche du saumon grâce au programme d'amélioration de la pêche des salmonidés mis sur pied en Colombie-Britannique. On prévoit, enfin, que l'industrie forestière restera forte et que l'industrie des pâtes et papiers demeurera stable.

II PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

Le rôle de l'industrie manufacturière dans la région de l'Atlantique

16. Dans le secteur manufacturier, le nombre d'employés est passé d'environ 35 000 (54%) à 100 000 dans la région de l'Atlantique entre 1961 et 1976, ce qui représente à cette dernière date un peu plus de 5% du nombre total d'employés au Canada dans le secteur manufacturier (contre 4.4% en 1961). L'industrie manufacturière mobilise de 14 à 15% de la main-d'oeuvre totale de la région, contre 20% environ pour l'ensemble du Canada. La contribution de la région de l'Atlantique à la valeur totale ajoutée du secteur manufacturier au Canada est actuellement de 4%, soit une augmentation par rapport aux 3.3% de 1971. Bien qu'elle soit négligeable par rapport à celle de l'ensemble du Canada, la contribution du secteur manufacturier à l'économie de la région de l'Atlantique a gagné en importance ces quinze dernières années.

17. La légère régression qui s'est manifestée sur le plan de la valeur ajoutée et de l'emploi en 1976 (voir le tableau 1) correspond à la baisse imperceptible en valeur absolue de l'emploi dans le secteur manufacturier et de la valeur ajoutée, entre 1974 et 1976, sur le plan national. Les effets de cette régression ont été relativement plus notables dans la région de l'Atlantique qu'ailleurs. Ainsi, l'emploi dans le secteur manufacturier y a diminué de 7% entre 1974 et 1976, contre moins de 3% en Ontario. En outre, alors que l'Ontario a maintenu le niveau de sa valeur ajoutée dans le secteur manufacturier de 1974 à 1976, cette valeur a baissé de 4.6% dans la région de l'Atlantique (en dollars constants de 1971). Ces données n'indiquent pas une érosion permanente des gains réalisés par l'industrie manufacturière dans cette région depuis le début des années 60, mais montrent plutôt les répercussions plus fortes de la stagnation économique au Canada et chez ses principaux partenaires commerciaux.

18. Le tableau 2 indique la répartition de la valeur ajoutée et de l'emploi par sous-groupe du secteur manufacturier dans la région de l'Atlantique (d'après les données de 1974). Certaines données ne figurent pas sur le tableau; elles n'ont pu être reproduites parce que le nombre d'établissements consultés était trop restreint; cela ne veut pas nécessairement dire que les données omises n'ont pas d'importance. En voici un exemple: en 1974, l'aciérie SYSCO (qui serait classée sous la rubrique "métaux primaires") a employé près de 4 000 ouvriers; les usines Michelin en Nouvelle-Écosse (classées sous la rubrique des "produits du caoutchouc et matières plastiques") en ont employé près de 2 200, et la fonderie de plomb Bathurst, 550. Dans le secteur du matériel de transport, qui comprend notamment divers chantiers de construction navale, l'usine d'assemblage Volvo à Halifax et les usines automobiles de Trenton, on a employé 7 300 ouvriers en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick seulement. La valeur ajoutée correspondante s'élevait à plus de cent millions de dollars, classant ainsi le secteur du matériel de transport au troisième rang en importance dans l'économie du secteur manufacturier, après les secteurs de "l'alimentation et des boissons" et "du papier et des produits connexes".

Avantages comparatifs et contraintes

19. La région de l'Atlantique, géographiquement désavantagée depuis toujours sur le plan des marchés nord-américains, a pris de plus en plus d'importance au fur et à mesure que l'interdépendance économique des zones industrialisées d'Amérique du Nord et d'Europe a augmenté. Les deux villes de Halifax et de Saint-Jean sont devenues des plaques tournantes depuis l'avènement de la containerisation, et l'on pourrait également y créer un réseau intégré de transport et de distribution, pour répondre aux besoins du transport international. Par ailleurs, Canso, Lorneville et Come-by-Chance, ayant les meilleurs ports sur la côte Atlantique, pourront accueillir d'immenses navires commerciaux et abriter des industries connexes.

TABLEAU 1

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES — RÉGION DE L'ATLANTIQUE

a) PRODUCTION (millions de dollars en 1971)¹

Année	Produit national réel (RDP) par région	RDP dans le secteur manufacturier	RDP dans le secteur manufacturier exprimé en % du RDP	RDP dans le secteur manufacturier exprimé en % par rapport à l'ensemble du Canada
1961	3 150	383	12.2	3.7
1971	5 070	626	12.3	3.3
1974	5 892	947	16.1	4.2
1976	6 324	903	14.3	4.0

b) EMPLOIS (milliers)²

Année	Emploi total	Emploi dans le secteur manufacturier	Emploi dans le secteur manufacturier exprimé en % du total	Emploi dans le secteur manufacturier exprimé en % par rapport à l'ensemble du Canada
1971	628	96	15.3	5.3
1974	710	108	15.2	5.3
1976	729	100	13.7	5.1

SOURCES: 1 Estimations fournies par le Conference Board au Canada.

2 Division de l'enquête sur la population active — Statistique Canada.

20. Compte tenu de sa population et de son emplacement, la région de l'Atlantique est abondamment pourvue des nombreuses ressources nécessaires à sa croissance autonome. Il y existe d'excellentes terres, de vastes forêts, un certain nombre de minéraux importants, quelques eaux parmi les plus poissonneuses du monde, et un potentiel énergétique intéressant: du charbon en Nouvelle-Écosse, de l'énergie hydro-électrique à Terre-Neuve et au Nouveau-Brunswick, et de l'énergie marémotrice en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Pour bon nombre de ces ressources, on dispose d'excédents exportables; elles peuvent suffire à un nombre grandissant de manufacturiers désireux d'approvisionner le marché régional.

21. La région de l'Atlantique n'échappe pas aux grandes contraintes imposées à l'industrie manufacturière en expansion: le manque d'investissements privés permettant de créer des usines plus productives, et une structure de coûts qui a rendu les fabricants canadiens moins concurrentiels au Canada et à l'étranger. Un aspect de ce problème, qui est particulièrement accentué dans la région de l'Atlantique, est le coût actuel et la disponibilité de l'énergie. En 1974, le coût du combustible et de l'électricité représentait 11% de la valeur ajoutée dans les industries manufacturières de cette région, contre 5% environ dans le reste du pays. Ce désavantage comparatif peut s'estomper au fur et à mesure que les sources énergétiques plus avantageuses, en Ontario et au Québec, sont exploitées à plein. On ne peut prévoir une baisse des coûts de l'énergie dans la région de l'Atlantique, bien que la mise en valeur appropriée du potentiel doive éliminer la possibilité d'une pénurie d'énergie à long terme.

22. Les industries manufacturières de la région de l'Atlantique (sauf celles de l'Île-du-Prince-Édouard) fournissent une part importante de la production destinée aux marchés étrangers (voir tableau 2). Les exportations, surtout vers l'Europe et les États-Unis, représentent environ 35% des livraisons de produits manufacturés dans la région. Cela fait contraste avec la situation pour l'ensemble du Canada, où seulement 20% environ des produits manufacturés expédiés sont exportés. À Terre-Neuve, plus de 60% des produits manufacturés expédiés sont destinés aux marchés étrangers.

TABLEAU 2

**EMPLOI DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER ET VALEUR AJOUTÉE
PAR GROUPE D'INDUSTRIE DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE — 1974**

Groupe d'industrie	Emploi dans le secteur manufacturier		Valeur ajoutée	
	Nombre	% de total	Millions de \$	% du total
1. Aliments et boissons	26 862	32.2	328	21.8
2. Produits du tabac	-	-	-	-
3. Caoutchouc et matières plastiques	-	-	-	-
4. Cuir	-	-	-	-
5. Textiles	1 553	1.9	15	1.0
6. Manufactures de tricots	-	-	-	-
7. Vêtements	-	-	-	-
8. Bois	6 962	8.3	83	5.5
9. Meubles et accessoires	-	-	-	-
10. Papier et industries connexes	11 795	14.1	457	30.4
11. Imprimerie	3 135	3.8	49	3.3
12. Métaux primaires	-	-	-	-
13. Fabrication du métal	3 744	4.5	62	4.1
14. Machinerie	762	0.9	9	0.6
15. Matériel de transport	-	-	-	-
16. Produits de l'électricité	2 415	2.9	33	2.2
17. Produits minéraux non métalliques	2 470	3.0	52	3.5
18. Pétrole et charbon	-	-	-	-
19. Industrie et produits chimiques	1 149	1.4	30	2.0
20. Divers	579	0.7	6	0.4
21. Total	83 489		1 505	

NOTE: L'absence de données pour certains secteurs reflète le nombre insuffisant d'établissements enregistrés, mais pas nécessairement un nombre d'employés insignifiant ou une valeur ajoutée négligeable (Voir le paragraphe 18). Les pourcentages renvoient aux vrais totaux — il faut tenir compte des données non enregistrées. Le nombre total d'emploi cité diffère de celui qui figure au tableau 1 (enquête sur la population active), parce que la méthode d'enregistrement des résultats n'était pas la même. La valeur ajoutée est donnée en dollars de 1974, et ne correspond donc pas à la production du tableau 1, exprimée en dollars de 1971.

SOURCE: Statistique Canada — Catalogue n° 31-203.

En raison de cette orientation vers les exportations, le secteur manufacturier de la région de l'Atlantique est plus touché par les changements dans la conjoncture économique et institutionnelle externe que la plupart des autres régions — particulièrement l'Ontario et le Québec — qui sont relativement moins dépendantes des marchés étrangers.

23. Les frais de transport empêchent de nombreux fabricants de la région de l'Atlantique de vraiment soutenir la concurrence sur d'autres marchés canadiens. Bien que des subventions soient accordées pour le transport terrestre à l'extérieur de la région, on ne peut éliminer les conséquences de la distance depuis les régions centrales du Canada. De plus, les frais de transport peuvent être relativement plus élevés à mesure que les prix du pétrole augmentent. Bien que la distance puisse empêcher une augmentation importante des ventes de produits manufacturés de la région de l'Atlantique dans le reste du Canada, ce même facteur peut encourager une plus grande substitution des importations à l'intérieur de la région.

Perspectives pour les principaux secteurs manufacturiers

24. Les industries suivantes occupent une position clef à cause de leur importance actuelle et éventuelle dans l'économie régionale: transformation du poisson, pâtes et papiers, construction navale et acier.

25. En 1974, le secteur de la transformation du poisson a employé environ 13 000 travailleurs (soit 16% de la main-d'oeuvre de secteur manufacturier de la région de l'Atlantique) et a rapporté 130 millions de dollars de valeur ajoutée (soit 8% du total pour le secteur manufacturier). Ces dernières années, la diminution des prises a affligé l'industrie car les pêches considérables des pêcheurs étrangers et canadiens ont épuisé les réserves du Nord-Ouest de l'Atlantique. Grâce à l'établissement de la limite de 200 milles et à l'adoption d'un programme de gestion des ressources pour l'industrie de la pêche, on peut s'attendre à ce que la plupart des réserves atteignent à nouveau, en moins de dix ans, leurs anciens niveaux (ceux de 1950). Les réserves de poissons dans le golfe du Saint-Laurent augmenteront probablement plus lentement que celles des côtes du Labrador.

26. L'établissement de la limite de 200 milles pourrait apporter d'importants avantages économiques à la région de l'Atlantique, mais cela dépendra beaucoup de la capacité du Canada d'exploiter les ressources à un coût concurrentiel et de mettre en marché une plus grande quantité de poissons traités. Pour ce faire, il faudra probablement une pénétration extensive de marchés autres que celui des États-Unis qui a actuellement la possibilité d'exploiter davantage ses propres réserves. Le Canada pourra obtenir sa part éventuelle de l'industrie mondiale de la transformation du poisson dans la mesure où le coût des pêches sera concurrentiel. À ce point de vue, de nombreux pays d'Europe sont plus avancés et les pêcheurs canadiens devront acquérir une meilleure technologie pour tirer avantage de toutes les nouvelles possibilités.

27. L'industrie de la pêche est fortement liée au reste de l'économie de la région de l'Atlantique. On a estimé¹, par exemple, que chaque emploi perdu ou obtenu dans le secteur de la transformation du poisson en Nouvelle-Écosse entraînait la perte ou la création de 2.3 emplois ailleurs dans la province. L'industrie de la construction navale pourrait en particulier retirer d'importants bénéfices grâce au renouvellement et à l'expansion de la flotte côtière. Cependant, l'industrie canadienne de la pêche pourra être concurrentielle dans la mesure où elle pourra réduire au minimum ses frais de premier établissement. Cette situation aura tendance à nuire aux constructeurs canadiens de navires, dont les coûts pourraient les empêcher de concurrencer les prix des navires construits à l'étranger, même s'ils obtiennent d'importantes subventions. Les perspectives sont néanmoins excellentes dans le domaine de la réparation et des nouvelles constructions et, avec une politique gouvernementale appropriée et l'esprit d'initiative des entrepreneurs, la construction navale dans la région de l'Atlantique pourrait avoir d'excellentes possibilités d'avenir.

28. En résumé, l'industrie de la pêche dans la région de l'Atlantique peut s'attendre à récupérer une bonne partie des réserves dans la plupart des secteurs, ce qui augmentera la productivité primaire mais n'entraînera qu'une augmentation, s'il y en a une, relativement faible des emplois primaires. L'industrie de transformation du poisson et d'autres secteurs manufacturiers liés à cette industrie auront éventuellement plus de débouchés. Mais chaque débouché constitue un véritable défi car on s'attend à ce que les marchés internationaux des produits du poisson deviennent plus concurrentiels que jamais.

29. Le groupe des industries "du papier et des activités connexes" — surtout les fabricants de pâtes et papiers — domine le secteur manufacturier de la région de l'Atlantique puisqu'il intervient pour environ 30% de la valeur ajoutée et 14% des emplois du secteur manufacturier. Tout comme le secteur de la pêche, l'industrie des pâtes et papiers de la région de l'Atlantique fait face à de graves problèmes de manque de structure et de disponibilité des ressources. Les usines ont déjà atteint à bien des endroits le niveau de coupe permise pour le bois de résineux. Compte tenu également de l'infestation considérable de la tordeuse des bourgeons, ces usines devront utiliser davantage les bois feuillus. Ceci entraînera des changements techniques coûteux dans les usines concernées à une époque où la rentabilité est déjà faible. La demande de pâte de feuillus est également moins importante que celle de la pâte de résineux.

¹Politique canadienne pour la pêche commerciale, Environnement Canada, mai 1976, page 12.

30. En dépit des problèmes auxquels elle fait face, l'industrie des pâtes et papiers a passablement réussi à conserver sa part des marchés. Les trois usines de la Nouvelle-Écosse ont une situation financière assez solide. Seulement quelques-unes des onze usines du Nouveau-Brunswick font face à l'un ou plusieurs des problèmes suivants: la vétusté, les règlements concernant la protection de l'environnement, de faibles marchés pour écouler la production (par exemple le sulfite) ou la pénurie de bois. L'une des deux usines encore exploitées à Terre-Neuve devrait être modernisée. Il se peut que la Labrador Linerboard Mill, actuellement fermée, ouvre de nouveau ses portes d'ici les cinq prochaines années. Compte tenu des produits qu'elle aura à ce moment-là, l'usine pourrait devoir subir d'importantes transformations. De façon générale, on prévoit un avenir assez stable pour l'industrie de la région de l'Atlantique, mais il faut s'attendre à une réduction possible de 10% des emplois quand et à mesure que le marché imposera une modernisation des installations.

31. Les scieries ont également été touchées par la pénurie de bois en grume ainsi que sa mauvaise qualité, problème dont on prévoit qu'il durera jusqu'au milieu des années 80. De nombreuses usines, dont beaucoup sont petites, sont des entreprises familiales. En 1974, par exemple, le Nouveau-Brunswick comptait 95 usines employant 2 900 ouvriers. On prévoit que les installations seront constamment incorporées à de plus grandes usines mais on ne s'attend pas à ce que cela cause de graves problèmes d'adaptation puisque les petites usines sont très dispersées et que, dans la plupart des cas, elles fermeraient leurs portes par suite de leur détérioration naturelle.

32. L'industrie de la construction des bateaux et des navires de la région de l'Atlantique emploie environ 4 000 personnes ou 4% de la main-d'oeuvre du secteur manufacturier. Les perspectives pour cette industrie dépendent des débouchés que créeront le renouvellement ainsi que l'expansion et le maintien éventuels de la flottille de pêche et peut-être la demande de bateaux-citernes pour le transport du gaz naturel liquifié. Si l'on utilise davantage de gros navires à grand rayon d'action¹ pour la flottille de pêche, certains constructeurs de navires moins importants pourraient avoir de plus en plus de difficultés. De plus, rien ne prouve que même les grands chantiers de construction navale de la région de l'Atlantique pourront obtenir des contrats pour construire les nouveaux chalutiers hauturiers. La même mise en garde s'applique au marché éventuel des bateaux-citernes pour le transport du gaz naturel liquide. Avec une certaine rationalisation, la construction navale dans la région de l'Atlantique devrait au moins avoir son propre marché, surtout si elle peut s'emparer d'une bonne partie du marché des réparations. Comme leur rendement est insuffisant, les chantiers de la région de l'Atlantique perdent actuellement une grande partie des contrats éventuels pour les travaux de réparation, qui sont confiés à des chantiers européens et américains.

33. Un seul producteur, SYSCO, domine l'industrie de l'acier de la région de l'Atlantique et emploie actuellement environ 2 200 personnes. Son revenu total en 1976 était de 100 millions de dollars. Bien que l'usine ait fonctionné à moins de la moitié de son rendement au cours des trois dernières années, elle a été capable de produire annuellement un million de tonnes de rails et d'acier semi-fini. Bien que la production de l'usine représente moins de 6% de la production totale canadienne d'acier, les industries de l'acier et du charbon constituent la base de l'économie du secteur industriel du Cap-Breton. Propriétaire de SYSCO, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse comble les déficits, qui s'élevaient en 1976 à 30 millions de dollars. Comme la capacité mondiale de production d'acier dépasse actuellement les besoins, il est peu probable que l'usine SYSCO soit remplacée avant 1985. Par ailleurs, une certaine rénovation de SYSCO pourrait permettre d'enrayer ces déficits d'exploitation.

III PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE AU QUÉBEC

Le rôle de l'industrie manufacturière au Québec

34. Le Québec partage avec l'Ontario le titre de centre de l'industrie du Canada, bien que l'ensemble de l'activité manufacturière dans ces deux provinces soit très différent. En 1976, l'industrie manufacturière a fourni un quart du produit intérieur brut du Québec, cette proportion n'étant que légèrement inférieure à celle de l'Ontario. Durant la même année, au Québec, le secteur manufacturier a employé presque 600 000 travailleurs ou 24% de la main-d'oeuvre de la province.

35. Durant la période de 1961 à 1976, la part de l'industrie manufacturière dans l'économie du Québec a considérablement diminué. Sa contribution au produit provincial brut a baissé de 26.3% en 1961 à 24.6% en 1976. Durant la même période, la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi au Québec est passée de presque 30% à 24%. En même temps, la part du Québec dans l'emploi de l'industrie manufacturière du Canada a baissé régulièrement de presque 34% en 1961 à juste un peu plus de 30% en 1976 et la production exprimée en pourcentage du total pour le Canada a diminué de 30% en 1961 à 26% en 1976.

36. Le tableau 4 présente les parts de la production et de l'emploi des vingt principaux sous-groupes de l'industrie manufacturière du Québec. La structure industrielle de la province est assez bien diversifiée, mais l'accent est mis en

¹Il existe actuellement de 10 000 à 15 000 petites embarcations, environ 140 chalutiers (avec permis) de plus de 100 pieds de long et environ 500 navires de grosseurs moyennes quelques-uns des petits chalutiers de fond et palangriers.

TABLEAU 3

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE — QUEBEC

a) PRODUCTION (en millions de dollars de 1971)¹

Année	Produit intérieur réel provincial	Produit intérieur réel dans l'industrie manufacturière	Produit intérieur réel dans l'industrie manufacturière, exprimé en pourcentage du produit intérieur réel	Produit intérieur réel dans l'industrie manufacturière, exprimé en pourcentage du total pour le Canada
1961	11 911	3 130	26.3	30.3
1971	20 006	5 231	26.1	27.6
1974	23 536	6 067	25.8	26.7
1976	23 969	5 900	24.6	25.9

b) EMPLOIS (en milliers)²

Année	Total des emplois	Emplois dans l'industrie manufacturière	Emplois dans l'industrie manufacturière, exprimés en pourcentage du total	Emplois dans l'industrie manufacturière, exprimés en pourcentage du total du Canada
1971	2 197	578	26.3	32.2
1974	2 427	627	25.8	31.0
1976	2 479	595	24.0	30.6

Sources:

¹Prévisions du Conference Board du Canada.

²Division de l'enquête sur la population active, Statistique Canada.

général sur les industries liées aux ressources forestières (bois, meubles, pâtes et papiers) et aux produits de consommation non durables dont la production nécessite surtout beaucoup de main-d'oeuvre (cuir, textile, bonneterie et habillement). Les industries modernes à productivité élevée sont moins bien développées. Par exemple, en 1974, les industries de la machinerie ne comptaient que 3.2% des emplois de l'industrie manufacturière au Québec, par rapport à 6.4% en Ontario. Le Conseil économique du Canada a estimé qu'au Québec la productivité (production par travailleur) dans l'ensemble de l'industrie manufacturière ne représentait que 87% de la moyenne nationale au cours de la période de 1970 à 1973. En comparaison, la productivité de l'Ontario représentait 109% de la moyenne du Canada. Le Conseil économique a attribué environ la moitié du déficit du Québec, par rapport à la moyenne nationale, à la composition du secteur manufacturier de la province.

37. Le Québec dépend beaucoup des expéditions faites par ses industries manufacturières vers les autres régions du Canada. En 1974, 31% des expéditions de l'industrie manufacturière québécoise étaient destinées à d'autres provinces du Canada, alors qu'en Ontario ce pourcentage était de 24%. Une autre particularité intéressante de l'industrie manufacturière au Québec est le rôle essentiel que jouent les entreprises de taille petite et moyenne. Ces entreprises interviennent pour plus de 48% des emplois de l'industrie, en comparaison de 40% en Ontario. La prédominance des petites et des moyennes entreprises est particulièrement forte dans les industries traditionnelles et c'est là un facteur qui contribue aux problèmes de ces industries.

38. Au Québec, plus de 70% des emplois de l'industrie manufacturière sont concentrés dans la région de Montréal, ce qui fait que les problèmes de la structure industrielle de Montréal sont généralement les mêmes que ceux de l'ensemble du Québec. Dans les autres régions de la province, l'activité manufacturière est dans l'ensemble étroitement liée à l'exploitation des ressources naturelles. Par conséquent, il y a relativement peu de diversification industrielle, de sorte qu'un grand nombre de localités ne comptent que sur une ou deux industries.

Avantages comparatifs et contraintes

39. Le Québec jouit d'un nombre d'avantages comparatifs sur lesquels il peut miser pour le développement à moyen terme de nouvelles industries ayant de fortes possibilités de croissance et des niveaux élevés de productivité. Voici quelques-uns de ces avantages: un important marché de consommation; la région urbaine de Montréal, qui a tous

TABLEAU 4

**EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
ET VALEUR AJOUTÉE PAR GROUPE D'INDUSTRIES
DANS LA RÉGION DU QUÉBEC — 1974**

Groupe d'industries	Emplois dans l'industrie manufacturière		Valeur ajoutée ¹	
	Nombre	% du total	En millions de dollars	En % du total
1. Aliments et boissons	56 840	10.1	1 201	12.0
2. Produits du tabac	5 818	1.1	701	1.7
3. Caoutchouc et produits en matière plastique	13 822	2.6	219	2.2
4. Cuir	12 564	2.3	133	1.3
5. Textile	39 044	7.2	578	5.8
6. Bonneterie	16 026	3.0	178	1.8
7. Habillement	67 139	12.4	661	6.6
8. Bois	24 771	4.6	371	3.7
9. Meubles et articles d'ameublement	20 051	3.7	256	2.5
10. Papier et activités annexes	45 367	8.4	1 195	11.9
11. Imprimerie, édition et activités annexes	25 289	4.7	489	4.9
12. Première transformation des métaux	30 267	5.6	691	6.9
13. Fabrication de produits en métal	39 161	7.2	748	7.4
14. Machines	17 487	3.2	320	3.2
15. Fabrication d'équipement de transport	30 006	5.5	500	5.0
16. Fabrication de produits électriques	33 692	6.2	635	6.3
17. Produits minéraux non métalliques	15 545	2.9	346	3.4
18. Produits du pétrole et du charbon	3 254	0.6	349	3.5
19. Industrie chimique	26 779	4.9	742	7.4
20. Industries manufacturières diverses	18 578	3.4	264	2.6
21. Total	541 500		10 045	

¹En dollars de 1974. Voir la note au bas du tableau 2.
Source: Statistique Canada, catalogue n° 31-203.

les services nécessaires; une main-d'oeuvre généralement bien qualifiée; une abondance de richesses naturelles, y compris des ressources hydro-électriques considérables; une base industrielle et une compétence technique relativement fortes dans des secteurs comme le matériel de transport et les communications. Ces avantages devraient permettre l'expansion des industries électrochimique et électrométallurgique, ainsi que la croissance des industries fabriquant du matériel de transport urbain, des aéronefs, des produits électroniques et possiblement des produits pétrochimiques. Parmi les industries fondées sur les ressources naturelles, les industries ayant rapport à l'amiante, à l'aluminium et aux produits agricoles promettent beaucoup.

40. Néanmoins, il y a un nombre de problèmes importants qui, à court ou à moyen terme, continueront d'être un défi pour l'industrie manufacturière du Québec. Les plus graves de ces problèmes sont enracinés dans la structure de l'industrie elle-même. Au Québec, l'industrie manufacturière a récemment été en situation difficile parce qu'elle était centrée sur des activités traditionnelles à croissance lente et principalement axée sur les marchés intérieurs. La province est demeurée spécialisée dans les activités où elle a toujours eu un avantage relatif: les industries liées aux ressources essentielles (par ex. l'industrie forestière) ou les industries où la main-d'oeuvre est abondante et peu coûteuse (par ex. les «secteurs mous» — textile, cuir, bonneterie et habillement). Depuis des années, ces avantages comparatifs s'amenuisent à mesure que le coût de la main-d'oeuvre augmente et que de nouvelles sources de matières premières sont développées dans d'autres pays.

Perspectives pour les principaux secteurs manufacturiers

41. Au Québec, entre 1973 et 1977, le nombre d'emplois dans l'industrie primaire du textile a diminué de 25% et est passé de 40 000 à environ 30 000. Une tendance générale à la baisse a également été constatée dans les secteurs de l'habillement, de la bonneterie et de la chaussure. La majorité de ces pertes résulte de la concurrence plus serrée venant à la fois des pays en voie de développement et des pays industrialisés. Entre 1975 et 1976, par exemple, les fournisseurs étrangers ont augmenté de 22% à 26% leur part du marché canadien de l'habillement et de 49% à 54%, leur part du marché de la bonneterie. De 1962 à 1976, la part du marché des chaussures d'importation est passée de 32% à 54%. Si les «secteurs mous» n'ont pas réussi à soutenir la concurrence, c'est en partie à cause des coûts de la main-d'oeuvre, qui sont beaucoup plus élevés (par unité de production) que ceux des pays concurrents. Il y a aussi des problèmes ayant rapport au niveau de production dans certains sous-secteurs. Le marché intérieur relativement peu important et la grande variété de produits ont souvent entraîné une production de trop courte durée pour permettre de porter au maximum la production par travailleur.

42. En 1976, l'industrie du meuble du Québec employait environ 18 000 travailleurs. Les difficultés auxquelles ce secteur doit faire face sont particulièrement importantes étant donné que, dans bon nombre de cas, les entreprises sont situées dans des localités ayant peu d'autres possibilités d'emploi. On pourrait probablement amoindrir plusieurs des problèmes les plus graves (par ex. la difficulté de vendre à l'étranger, la faible productivité et la pauvre conception des produits) en regroupant et en amalgamant plusieurs unités de production. Actuellement, l'industrie est fragmentée et seulement 10% des usines emploient plus de 200 travailleurs.

43. L'industrie des pâtes et papiers du Québec comprend cinquante-six usines et emploie environ 32 000 travailleurs ou à peu près 40% du total des travailleurs employés au Canada dans ce secteur. Cette industrie a vu fléchir son marché, surtout par rapport à celui de son équivalent américain. Parmi les causes de ce ralentissement relatif, citons les coûts de production croissants, particulièrement ceux de la main-d'oeuvre, les coûts du transport, des matières premières et du matériel exigé par les nouvelles lois gouvernementales pour enrayer la pollution. Pour mettre fin à ce ralentissement, l'industrie des pâtes et papiers du Québec devra stabiliser ses coûts unitaires de production à des taux comparables ou inférieurs à ceux de ses concurrents. La modernisation et l'agrandissement des usines devraient obéir aux débouchés qui surviendront à mesure que l'accroissement de la demande permettra d'absorber la production actuelle. Au Québec comme ailleurs, on prévoit que chaque usine pourra financer son programme de modernisation ou d'agrandissement à même les gains qu'elle aura réalisés.

44. L'exploitation de nouvelles mines d'amiante pourrait susciter d'importants développements à moyen terme. Il semble y avoir plusieurs possibilités de transformation de l'amiante, malgré les difficultés antérieures des entreprises québécoises qui ont essayé d'entrer sur ce marché. Les nouveaux produits fabriqués pourraient comprendre du textile et du papier d'amiante, des tuyaux de ciment à base d'amiante, ainsi que des joints et des raccords étanches faits d'amiante. Au Québec, toutefois, la possibilité de transformer l'amiante en quantités considérables est quelque peu limitée par le coût élevé du transport des produits finis, dans lesquels l'élément d'amiante ne constitue en réalité qu'un faible pourcentage du poids.

45. L'industrie du matériel de transport offre plusieurs possibilités de développement dans la construction aéronautique et navale, surtout en raison des besoins d'approvisionnement militaire et des besoins futurs de navires spécialement construits pour la navigation arctique, c'est-à-dire des brise-glaces et possiblement des pétroliers servant au transport de gaz naturel liquifié. Les autres possibilités qu'offre la base industrielle actuelle du Québec comprennent la construction de matériel de transport en commun, par exemple des trains LRC, des autobus et d'autre matériel de chemin de fer.

46. L'industrie électrométallurgique aurait peut-être aussi l'occasion de se développer, particulièrement dans la région de Montréal, qui peut offrir l'énergie électrique à des prix concurrentiels. Dans cette région, on trouve un grand nombre d'établissements spécialisés dans ce domaine où la sous-traitance est importante.

47. Il serait possible d'augmenter la capacité de production du complexe pétrochimique de Montréal, actuellement l'un des trois principaux centres pétrochimiques du Canada. La plupart des composantes produisent actuellement à un prix concurrentiel, en partie parce que les coûts d'immobilisation des usines sont déjà largement amortis. À court et à moyen terme, l'expansion que pourrait prendre l'industrie pétrochimique canadienne se ferait vraisemblablement en Ontario et en Alberta. Dans une perspective dite de moyen à long terme, Montréal peut s'attendre à de grands travaux de rénovation et d'agrandissement.

IV PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE EN ONTARIO

Le rôle de l'industrie manufacturière en Ontario

48. L'Ontario domine l'industrie manufacturière du Canada, intervenant pour plus de la moitié de la production et un peu moins de la moitié de tous les emplois (voir tableau 5.) En contrepartie, le Québec produit juste un peu plus du quart de la production nationale et emploie un peu moins de tiers de la main-d'oeuvre industrielle. L'industrie manufacturière de l'Ontario est productive, contribuant 29% du produit intérieur provincial avec 25% seulement de la main-d'oeuvre employée. Dans les trois autres régions, les provinces de l'Atlantique, le Québec et l'Ouest, le pourcentage de l'emploi manufacturier équivaut presque au pourcentage de la production.

49. De 1971 à 1976, la valeur de la production (c'est-à-dire la valeur ajoutée en dollars constants) de l'industrie manufacturière en Ontario a augmenté de 17% et l'emploi a progressé de 10%. Au cours de la baisse de l'activité économique qui a sévi de 1974 à 1976, l'emploi manufacturier canadien a diminué de 4% mais, en Ontario, il n'a diminué que de 2,8% la baisse la moins importante des quatre régions. Au cours de ces deux mêmes années, cependant, la production nationale de l'industrie manufacturière est restée la même, mais celle de l'Ontario a accusé une très légère baisse de 0,3% (voir tableau 5).

50. Un ministère du gouvernement provincial¹ a prévu une baisse prolongée de l'emploi dans l'industrie manufacturière, et un sommet quant à la part de la production attribuable au secteur manufacturier en 1980 ainsi qu'une baisse marginale vers 1985. Par conséquent, on s'attend à ce que la croissance de la production du secteur manufacturier de l'Ontario soit lente à mesure que la croissance de la demande globale ralentira et que la construction augmentera plus lentement. L'industrie automobile accusera probablement une baisse lorsque le point de saturation sera atteint, c'est-à-dire lorsque l'ensemble de la population possèdera une automobile et que la croissance démographique diminuera. On a également prévu la possibilité d'une plus grande part de l'Ouest du pays quant au développement de l'industrie manufacturière. La population issue de l'explosion démographique d'après-guerre s'est transformée aujourd'hui en une population âgée de 25 à 34 ans qui consomme beaucoup de produits; ce phénomène devrait contribuer à maintenir la demande dans l'industrie manufacturière de l'Ontario jusqu'au début des années 80. Par la suite, il y aura moins de personnes dans cette tranche d'âge, ce qui réduira la demande pour les produits de consommation manufacturés si les gens conservent les habitudes d'achat observées dans le passé (voir tableau 6).

51. Le tableau 6 indique que l'industrie manufacturière de l'Ontario est très diversifiée. Par exemple, en 1974, sur une valeur ajoutée totale de 20 milliards de dollars dans l'industrie manufacturière, huit secteurs avaient chacun une valeur ajoutée de plus d'un milliard de dollars. Le groupe le plus important, la fabrication d'équipement de transport, a contribué pour seulement 17 pour cent du total. Par contre, dans les provinces de l'Atlantique, le secteur des pâtes et papiers a contribué pour environ 30 pour cent de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière. Cette diversité donne à l'industrie manufacturière de l'Ontario une stabilité que n'ont pas les autres régions, en particulier les provinces de l'Ouest et de l'Atlantique.

52. L'Ontario a maintenu un excédent commercial avec toutes les autres provinces et son excédent d'articles fabriqués avec le reste du Canada a augmenté considérablement de 1967 à 1974. En dépit de la hausse des prix du pétrole, du gaz naturel et des produits agricoles durant cette période, l'Ontario est presque parvenu à compenser ses achats par la vente de marchandises et de services aux autres régions et par l'exportation de produits fabriqués et de matières premières vers les marchés étrangers. La totalité des expéditions de l'Ontario dans tout le Canada, pour ce qui est des articles de sa propre fabrication, est passée de 86% à 79% de sa production de 1967 à 1974, la différence entre ces pourcentages représentant une augmentation des exportations. En 1974, la valeur totale des expéditions d'articles fabriqués en Ontario s'élevait à \$41.4 milliards et se répartissait ainsi: \$22.6 milliards de marchandises (55%) destinées à l'Ontario, \$8.8 milliards de marchandises (21%) exportées à l'étranger, \$4.9 milliards de marchandises (12%) expédiées au Québec, \$3.9 milliards de marchandises (9%) pour l'Ouest et le restant, \$1.3 milliard de marchandises (3%) destinées

¹Ministère du Trésor, de l'économie et des affaires intergouvernementales de l'Ontario (TEIGA), *A long Term Projection of Ontario's Industrial Development Pattern*, juin 1976.

TABLEAU 5**INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE EN ONTARIO****a) PRODUCTION (en millions de dollars de 1971)¹**

Année	Produit intérieur provincial réel	Produit intérieur réel de l'industrie manufacturière	Produit intérieur réel de l'industrie manufacturière exprimé en pourcentage du produit intérieur réel	Produit intérieur réel de l'industrie manufacturière exprimé en pourcentage du total pour le Canada
1961	19 105	5 245	27.5	50.8
1971	34 538	10 238	29.6	54.1
1974	40 264	12 032	29.9	47.5

b) MARCHÉ DE L'EMPLOI (en milliers)²

Année	Total de l'emploi	Marché de l'emploi dans l'industrie manufacturière	Marché de l'emploi dans l'industrie manufacturière exprimé en pourcentage du total	Marché de l'emploi dans l'industrie manufacturière exprimé en pourcentage du total pour le Canada
1971	3 114	840	27.0	46.8
1974	3 550	950	26.8	46.9
1976	3 689	923	25.0	47.5

SOURCE: ¹Estimations du Conference Board of Canada.

²Division de l'enquête sur la population active, Statistique Canada.

aux provinces de l'Atlantique. Au Canada, le total des expéditions d'articles fabriqués s'élevait à \$82.5 milliards, de sorte que l'Ontario y contribuait pour la moitié.

Avantages comparatifs et contraintes

53. L'Ontario possède encore la plupart des facteurs qui lui ont permis de dominer l'industrie manufacturière du Canada. L'étendue du marché ontarien et sa proximité des marchés du Midwest et du Nord-Est des États-Unis, constituent des avantages importants pour une industrie manufacturière orientée vers la consommation et pour l'exploitation d'économies d'échelle. Le caractère relativement compact de ces marchés et leur proximité pourraient avoir de plus en plus d'importance car les coûts croissants de l'énergie contribuent à l'augmentation des frais de transport. L'industrie manufacturière de l'Ontario se trouve également bien placée pour approvisionner le Québec, en particulier la région de Montréal. L'importance et la diversité de l'industrie manufacturière de l'Ontario continue à offrir des possibilités intéressantes parce qu'elle a donné naissance à un grand nombre de services administratifs et financiers et est très accessible aux fournisseurs de la plupart des genres d'articles.

54. La main-d'oeuvre très qualifiée et très instruite de l'Ontario constitue un autre atout pour cette province. Les nombreux établissements d'enseignement fournissent une base pour la formation professionnelle future et pour le perfectionnement nécessaire des connaissances qu'exigent des industries manufacturières hautement technologiques et de qualité élevée que l'Ontario devra sans doute développer. La sud de la province possède également de nombreux types de logements et d'installations socio-culturelles, facteur qui a contribué fortement à attirer et à retenir une main-d'oeuvre très spécialisée.

TABLEAU 6

EMPLOI DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET VALEUR AJOUTÉE
PAR GROUPE D'INDUSTRIES DANS LA RÉGION DE L'ONTARIO — 1974

Groupes d'industries	Emplois dans l'industrie manufacturière		Valeur ajoutée ¹	
	Nombre	% du total	En millions de dollars	% du total
1. Aliments et boissons	87 099	9.9	2 117	10.6
2. Produits du tabac	3 551	0.4	136	0.7
3. Caoutchouc, produits en plastique	34 718	3.9	730	3.7
4. Cuir	13 332	1.4	139	0.7
5. Textile	31 991	3.6	533	2.7
6. Bonneterie	7 341	0.8	78	0.4
7. Habillement	22 209	2.5	242	1.2
8. Bois	20 507	2.3	333	1.7
9. Meubles, articles d'ameublement	24 693	2.8	352	1.8
10. Papier, activités annexes	47 404	5.4	1 222	6.3
11. Imprimerie, édition, activités annexes	47 434	5.4	869	4.4
12. Première transformation des métaux	71 487	8.1	1 748	8.8
13. Fabrication de produits en métal	89 235	10.1	1 877	9.4
14. Machines	56 776	6.4	1 192	6.0
15. Fabrication d'équipement de transport	114 121	12.9	3 348	16.8
16. Fabrication de produits électriques	90 410	10.2	1 746	8.8
17. Produits minéraux non métalliques	28 734	3.3	675	3.4
18. Produits du pétrole et du charbon	9 439	1.1	304	1.5
19. Industrie chimique	44 340	5.0	1 509	7.7
20. Industries manufacturières diverses	39 909	4.5	751	3.8
21. Total	883 730		19 921	

¹En dollars de 1974. Voir la note au bas du tableau 2.
SOURCE: Statistique Canada, catalogue n° 31-203.

55. L'expansion du secteur manufacturier de l'Ontario a connu un ralentissement. Comme pour le reste du Canada, les deux problèmes les plus sérieux de cette province sont les faibles niveaux d'investissement et les coûts élevés des produits qui doivent soutenir la concurrence étrangère de plus en plus forte. Ces deux problèmes sont connexes, du fait que le manque d'investissements a empêché un accroissement de productivité proportionnel aux gains de salaire. Au cours des dernières années, les taux de salaire ont augmenté plus rapidement dans l'ensemble du Canada qu'aux États-Unis. Dans certains secteurs, dont celui des pâtes et papiers, les salaires des travailleurs de l'Ontario sont actuellement plus élevés que ceux de leurs homologues américains. Il en résulte une perte des marchés

d'exportation traditionnels et par conséquent, une incapacité du secteur à obtenir de nouveaux capitaux, situation qui peut aggraver le ralentissement. La concurrence des producteurs étrangers vendant à bas prix a également réduit la part de plusieurs marchés intérieurs que les fabricants de l'Ontario avaient l'habitude d'approvisionner. Les plus touchés sont les producteurs de chaussures, de vêtements, de textiles, de produits électroniques et de jouets.

56. Le changement de structure de la population est aussi un facteur qui, à plus ou moins longue échéance, peut réduire l'accroissement de la demande de produits de l'industrie manufacturière de l'Ontario. Comme le taux de natalité baisse, la moyenne d'âge de la population tend à s'élever et, en même temps, le nombre de ménages tend à diminuer. Ce phénomène aura un effet direct sur l'envergure du marché de consommation que doit approvisionner le secteur manufacturier. Les fabricants de produits durables (par ex. les fabricants d'automobiles, de meubles, d'appareils, d'articles électriques et ménagers) pourraient par conséquent subir une régression sur leurs marchés locaux au cours des vingt prochaines années.

D'autre part, les produits entièrement nouveaux destinés à une population relativement plus âgée peuvent compenser le recul dans certains secteurs.

57. La capacité de l'industrie à créer de nouveaux produits pour les marchés changeants et plus concurrentiels exige un effort intense et soutenu sur le plan de la recherche et du développement. Dans l'ensemble, les fabricants ontariens sont considérablement en retard sur les investissements en recherche et développement faits aux États-Unis et dans la plupart des autres pays développés. Cet échec sur le plan de l'investissement en recherche et développement vient en partie du fait qu'un grand nombre d'entreprises de l'Ontario sont du genre "filiale".

58. L'essor de l'industrie manufacturière de l'Ontario a été accompagné d'une forte concentration de l'activité dans les centres urbains du sud de la province. Par conséquent, le coût des terrains a augmenté considérablement et la congestion urbaine a eu pour certains une incidence négative sur la qualité de la vie. Au contraire, les fabricants du nord de l'Ontario se sont lancés dans des activités de nature plus secondaire. Malheureusement, il est probable que cette région demeurera moins attirante, du fait qu'elle est isolée des principaux marchés de consommation, des centres financiers, des services commerciaux et des sources d'approvisionnement. De plus, le climat rigoureux et le manque relatif d'activités culturelles réduisent les possibilités de développement de la région.

Perspectives pour les principaux secteurs manufacturiers

59. Les industries stratégiques de l'Ontario sont les suivantes: matériel de transport, fer et acier, aérospatiale, produits forestiers, pétrochimie, télécommunications, machinerie et métaux non-ferreux. Ces industries sont dites stratégiques pour de nombreuses raisons, y compris leur potentiel d'exportation, leur degré de concentration en Ontario, leur croissance et leur envergure en termes d'emploi et de production. La majeure partie de l'industrie manufacturière de l'Ontario est située dans la partie sud de la province, principalement dans la région qui s'étend de Niagara, en passant par Hamilton et Toronto, jusqu'à Oshawa. De plus, d'importantes industries manufacturières sont localisées dans la région délimitée par le couloir Windsor-Montréal. En 1971, seulement 6% de la totalité des emplois manufacturiers se trouvaient dans le nord de l'Ontario.

60. L'industrie du matériel de transport compte pour environ 12% de l'emploi dans l'industrie manufacturière de l'Ontario et pour environ 17% de la production. L'Ontario embauche 96% de tous les employés de l'industrie de l'automobile et 86% de tous les ouvriers spécialisés. La prospérité de cette industrie est donc d'une importance primordiale pour l'économie de l'Ontario. L'industrie de montage d'automobiles bénéficie généralement d'un excédent commercial, mais le déficit croissant de l'industrie des pièces d'automobile par rapport aux États-Unis a suscité de l'inquiétude et fait maintenant l'objet de négociations. L'industrie du matériel de transport urbain en Ontario est saine et a de bonnes perspectives de marché, quoique ce secteur aura à soutenir une forte concurrence étrangère aussi bien qu'intérieure.

61. L'Ontario est le principal producteur de fer et d'acier du Canada. En 1974, la province comptait un tiers des industries de fer et d'acier, 75% de tous les employés et 80% de la valeur ajoutée. Même si l'industrie a connu un essor rapide au cours des vingt dernières années, la récente production excédentaire d'acier et de fer à l'échelle mondiale, de même que l'accroissement de la concurrence des producteurs off-shore, a largement contribué à réduire la portée de l'expansion. Étant donné l'excédent actuel dans la fabrication d'acier à l'échelle mondiale, les perspectives d'avenir de l'industrie de l'Ontario ne sont guère réjouissantes, même si l'on croit que la demande reprendra quand il y aura redressement général de l'économie mondiale. À court terme, il se peut que le fléchissement du dollar canadien augmente les possibilités d'exportation de l'acier, même si les prix concurrentiels affichés par d'autres producteurs importants (par ex. le Japon et le Royaume Uni) peut restreindre cette possibilité.

62. L'industrie aérospatiale canadienne est principalement concentrée à Toronto et à Montréal. Elle est importante à cause de son caractère hautement technologique. Les entreprises qui en font partie vont des exploitations entièrement intégrées comportant un vaste choix de produits, jusqu'aux petites entreprises spécialisées dans la fabrication de quelques séries de produits seulement. Les principales compagnies ont recours à divers ateliers de sous-traitants dont la compétence technique est reconnue dans le domaine de la technologie avancée. En 1975,

l'Ontario comptait pour 40% de l'emploi dans ce secteur au Canada. Cette province devrait pouvoir seconder ce type d'industrie hautement technologique, mais la pénurie de bons artisans l'en a empêché. Les perspectives d'avenir de l'industrie reposent sur la conception et la production d'aéronefs perfectionnés, tels que l'avion de ligne ADAC de Havilland, sur la production de composants destinés à l'industrie aérospatiale américaine et sur l'obtention de contrats pour la défense nationale. En relation avec ce dernier élément, l'industrie aérospatiale canadienne compte beaucoup sur les accords «de compensation» suivant lesquels les fabricants canadiens sont assurés de participer à la construction d'aéronefs militaires achetés à l'étranger.

63. L'industrie des produits forestiers de l'Ontario est exploitée principalement dans les parties nord et est de la province et contribue grandement aux revenus de l'exportation. En 1974, l'Ontario comptait 25% des employés canadiens de l'industrie des pâtes et papiers et le même pourcentage du total de la valeur ajoutée de cette industrie. Le coût élevé de la main-d'oeuvre, le coût croissant de la production et, dans certains cas, les besoins de nouveaux investissements sont d'importants problèmes avec lesquels est au prise l'industrie qui, de ce fait, a perdu certains marchés au profit des producteurs américains. La stabilité de l'industrie pourrait être accrue par des investissements, dans l'infrastructure de soutien et dans une meilleure gestion des ressources forestières. Si ces investissements sont faits et si la demande de produits forestiers se raffermi et se stabilise à l'échelle internationale, les ajustements requis au niveau de l'emploi seront peu importants. Les moulins de pâtes et papiers sont d'une grande importance économique pour plusieurs agglomérations éloignées dans le nord et dans l'est. Il y a environ une douzaine de localités de l'Ontario qui dépendent fortement d'une papeterie locale.

64. En Ontario, l'industrie pétrochimique est principalement située à Sarnia. En 1974, l'Ontario comptait environ 40% des employés canadiens du plastique et des résines synthétiques et représentait un pourcentage semblable de la valeur ajoutée de l'industrie. On pense que les marchés pour ces produits resteront très fermes. Les produits de l'industrie sont non seulement destinés au marché des consommateurs du sud de l'Ontario et au secteur agricole, mais ils fournissent aussi du matériel important aux autres industries manufacturières de la province. La naissance d'une industrie pétrochimique dans l'Ouest peut réduire quelque peu la portée de l'expansion éventuelle en Ontario, bien que à long terme la tendance à la croissance de l'industrie laisse amplement de place à une expansion en temps opportun dans l'Est et l'Ouest du Canada.

65. L'industrie des télécommunications est hautement technologique. En 1974, l'Ontario détenait 65% de tous les travailleurs canadiens de ce secteur et représentait un pourcentage semblable de la valeur totale ajoutée. La société Northern Telecommunications est un bon exemple d'une multinationale canadienne dans ce domaine. Cependant, cela ne veut pas dire que l'expansion éventuelle se fera au Canada et, de fait, la Northern Telecom transfère actuellement certains éléments de production aux États-Unis et a établi un centre de recherche en Californie. L'industrie des télécommunications de l'Ontario est toutefois vigoureuse, et les exportations continuent d'augmenter.

66. L'industrie manufacturière des machines et de l'équipement divers est bien établie en Ontario et, étant donné l'importance du marché intérieur et la possibilité d'exporter des produits aux États-Unis, elle restera probablement un élément important de l'industrie manufacturière de l'Ontario. En 1974, l'Ontario comptait 60% des employés canadiens de ce groupe et a contribué 65% de la valeur ajoutée. Les emplois aussi bien que la valeur des expéditions ont augmenté régulièrement. La vitalité de l'industrie dépend en grande partie de la concentration d'entreprises relativement petites, mais hautement technologiques, qui peuvent «coopérer» et échanger des idées sur de nouveaux produits. L'Ontario offre un milieu propice à cette activité accordant à l'industrie un avenir prometteur. Dans certains cas, les usines sont toutefois devenues désuètes, et certains rajustements seront nécessaires au niveau de l'entreprise.

67. La transformation des métaux non ferreux est une industrie très forte en Ontario, mais elle est assujettie aux revirements soudains de la demande de minéraux primaires. Lorsque la demande d'un certain minerai est faible, comme c'est actuellement le cas pour le nickel, toutes les activités connexes à la transformation initiale subissent une influence défavorable. Malheureusement, c'est surtout le nord de l'Ontario qui subit le plus durement ces effets, étant donné que les solutions de rechange, au point de vue économique, tendent à être limitées. Dans le cas de la transformation secondaire des minéraux non ferreux, les principales incertitudes sont causées par les réductions tarifaires possibles et par la rationalisation, à l'échelle nationale, de certains secteurs de l'industrie.

V PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE DANS L'OUEST DU CANADA

Le rôle de l'industrie manufacturière dans l'Ouest du Canada

68. Une accumulation de facteurs géographiques, historiques et démographiques a fait que l'économie de la région de l'Ouest est très dépendante de ses richesses naturelles. Il est évident que les industries des ressources primaires sont importantes pour l'Ouest du Canada, lorsqu'on considère leur participation à la valeur totale ajoutée des industries des biens de consommation de la région. En effet, la moitié de cette valeur ajoutée était due aux secteurs primaires dans l'Ouest du Canada en 1974, contre un quart seulement à l'échelle nationale. Si l'on inclut les autres

activités économiques directement liées aux ressources primaires, la valeur ajoutée reliée aux ressources dans l'Ouest du Canada s'élève à 68% de la valeur ajoutée des industries de biens de consommation, contre 47% pour le Canada. Cette grande dépendance envers la production et la transformation des ressources primaires, qui sont assujetties aux fluctuations de la demande internationale, provoque l'instabilité des emplois et des revenus. Il s'ensuit donc qu'on s'est maintenant fixé comme objectif régional de diversifier l'économie de l'Ouest au profit d'activités qui ne sont pas basées sur les ressources.

69. Tandis que l'Ouest attire une part de plus en plus grande du total des capitaux investis au Canada (évaluée à 36% en 1977), le secteur manufacturier de la région reste peu important comparativement à ceux de l'Ontario et du Québec. En 1976, par exemple, les quatre provinces de l'Ouest comptaient 27% de la population du Canada, mais ne représentaient que 17% du total des emplois et du produit intérieur réel de l'industrie manufacturière au Canada (voir tableau 7).

70. Presque 70% de l'activité manufacturière de l'Ouest est liée directement à la transformation des ressources, les principales sources d'emplois et de production étant les aliments et les boissons, les produits du bois, le papier et les secteurs connexes (tableau 8). Comme le démontre le secteur des produits forestiers, une grande partie de ces activités comprend la transformation initiale (par exemple, la pâte à papier, le papier-journal, le bois d'oeuvre) comparativement aux étapes de transformation qui ont une valeur ajoutée plus élevée (par exemple, le papier fin, le contreplaqué, les panneaux de copeaux).

71. Les industries manufacturières de l'Ouest canadien destinent une part importante de leur production aux marchés étrangers. Ainsi, en 1974, les exportations comptaient pour 25% des expéditions de produits manufacturés. (Les chiffres comparables pour l'Ontario et le Québec étaient de 21% et de 14%, respectivement.) Ces exportations étaient constituées principalement de produits de base transformés tels la pulpe et le papier, le bois d'oeuvre, et les

TABLEAU 7

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE — RÉGION DE L'OUEST

a) PRODUCTION (en millions de dollars de 1971)⁽¹⁾

Année	Produit intérieur réel de la région	Produit intérieur réel de l'industrie manufacturière	Produit intérieur réel de l'industrie manufacturière comme % du produit intérieur réel	Produit intérieur réel de l'industrie manufacturière comme % du total du Canada
1961	13 078	1 567	12.0	15.2
1971	23 191	2 840	12.2	15.0
1974	27 760	3 697	13.3	16.3
1976	30 717	3 939	12.8	17.3

b) EMPLOIS (en milliers)⁽²⁾

Année	Total des emplois	Emplois dans l'industrie manufacturière	Emplois dans l'industrie manufacturière comme % du total des emplois	Emplois dans l'industrie manufacturière comme % du total des emplois au Canada
1971	2 191	281	12.8	15.7
1974	2 512	339	13.5	16.7
1976	2 675	327	12.2	16.8

Source:

¹Prévisions du Conference Board du Canada.

²Division de l'enquête sur la population active, Statistique Canada.

produits agricoles transformés. Une proportion assez importante des expéditions des fabricants régionaux, soit 65%, en 1974, était destinée au marché régional local, tandis que seulement 10% était destiné aux autres parties du Canada. Le marché de l'Ouest est très sensible à la demande étrangère visant les produits de base de la région en raison: (i) de l'influence marquée que l'exportation des produits de base exerce sur le pouvoir d'achat du consommateur dans la région; (ii) du fait qu'une grande partie de ces produits manufacturés servent à la production des matières premières.

72. Dans l'Ouest, l'industrie manufacturière est centralisée. Bien que certaines petites agglomérations possèdent des industries de fabrication dont elles dépendent largement (ainsi, les petites villes de la Colombie-Britannique n'ayant qu'une seule industrie reliée aux produits de la forêt), l'industrie manufacturière dans son ensemble est concentrée

TABLEAU 8

EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE ET VALEUR AJOUTÉE PAR GROUPE D'INDUSTRIES DANS LA RÉGION DE L'OUEST — 1974

Groupe d'industries	Emplois dans l'industrie manufacturière		Valeur ajoutée	
	Nombre	% du total	Millions de \$	% du total
1. Aliments et boissons	50 077	18.1	1 039	17.0
2. Produits du tabac	-	-	-	-
3. Caoutchouc et produits en plastique	2 543	0.9	52	0.9
4. Cuir	967	0.3	14	0.2
5. Textiles	3 059	1.1	47	0.8
6. Bonneterie	372	0.1	5	0.1
7. Habillement	9 785	3.5	94	1.5
8. Bois	54 319	19.6	957	15.6
9. Meuble, articles d'ameublement	5 860	2.1	84	1.4
10. Papier, activités annexes	25 143	8.4	938	15.3
11. Imprimerie, édition	16 513	6.0	292	4.8
12. Première transformation des métaux	13 893	5.0	376	6.1
13. Fabrication de produits en métal	20 905	7.5	496	8.1
14. Machines	14 130	5.1	264	4.3
15. Équipement de transport	19 746	7.1	314	5.1
16. Produits électriques	6 687	2.4	107	1.7
17. Produits minéraux non métalliques	10 817	3.4	272	4.4
18. Pétrole et charbon	2 919	1.1	174	2.8
19. Industrie chimique	6 904	2.5	247	4.2
20. Industries manufacturières diverses	5 329	1.9	74	1.2
Total	277 017		6 117	

¹En dollars courants (1974). Voir aussi la note après le tableau 2.

²Ne comprend pas les chiffres de l'IPSCO qui compte 1 300 employés.

Source: Statistique Canada, publication n° 31-203 au catalogue.

dans les sept grands centres urbains de la région qui, à eux seuls, rendent compte de plus de 70% des emplois dans le secteur de la fabrication. Du point de vue régional, le secteur de la fabrication est plus important en Colombie-Britannique et en Alberta qu'en Saskatchewan et au Manitoba. En 1974, la Colombie-Britannique et l'Alberta représentaient 52% et 22% respectivement de tous les emplois dans le secteur de la fabrication de la région.

73. Si l'on considère les économies provinciales, c'est en Colombie-Britannique que le secteur manufacturier est relativement le plus important; cette province est la seule de la région à compter plus d'emplois dans le secteur manufacturier que dans le secteur primaire. Le secteur manufacturier y représente environ 17% du produit provincial brut. L'activité est concentrée toutefois sur les produits forestiers qui rendent compte d'environ 50% de la valeur ajoutée et 40% des emplois dans le secteur manufacturier de la province. Ce secteur est également assez important dans l'économie du Manitoba où il génère environ 14% du produit provincial brut. Les statistiques comparables pour l'Alberta et la Saskatchewan étaient, pour 1976, de 8% et de 5%, respectivement. C'est en Alberta que le secteur manufacturier s'accroît le plus rapidement, quoiqu'il ne représente qu'une faible proportion de la production totale de la province. Les secteurs des aliments et boissons et du pétrole sont les plus importants en Alberta; toutefois, les activités fondées sur le minerai et le bois prennent de plus en plus d'importance. Le secteur manufacturier du Manitoba est le plus diversifié et le moins dépendant des ressources. Il compte, en plus des industries de transformation des aliments, des produits de la forêt et du minerai, un pourcentage important du nombre d'emplois et de la production, à l'échelle nationale, dans les secteurs du vêtement, du matériel de transport, de la fabrication du métal et de la machinerie. Depuis quelques années, le rendement est toutefois à la baisse dans ces secteurs; en fait, dans cette province, les emplois dans les industries de fabrication ont diminué en termes absolus. Les indices font craindre que la situation ne s'aggrave à court terme au Manitoba. Dans l'ouest du Canada, le secteur manufacturier le moins important et dont la base est la plus restreinte se trouve en Saskatchewan, où il ne représente qu'environ 5% de toute la production et où il est largement axé sur la production des aliments et boissons.

Avantages comparatifs et contraintes

74. Les tendances propres aux investissements au Canada démontrent que le centre de gravité de l'économie du pays se déplace vers l'ouest. Cette conclusion est tirée du fait que, dans les provinces de l'Ouest, le total des investissements dans tous les secteurs, proportionnellement aux investissements dans tout le Canada, augmente régulièrement depuis 1972, passant de 32% à près de 36%, en 1976. Jetons un regard au milieu des années 80, en tenant compte de ses ressources naturelles (particulièrement l'énergie) et de son accès aux pays bordant le Pacifique: l'Ouest semble devoir renforcer sa position dans l'économie canadienne.

75. Le principal facteur d'amélioration et d'accroissement dans le secteur manufacturier demeurera le développement et la mise en valeur des richesses naturelles de la région. Il existe des possibilités pour faire progresser les industries de transformation déjà établies, ainsi que les nouvelles industries reliées à l'énergie. L'expérience passée des sociétés telles que *Atco* et *Foremost*, laisse à penser qu'il y a également un potentiel pour le développement de méthodes et de techniques de production spécialisées, afin d'augmenter la capacité de production des provinces de l'Ouest touchant des produits tels que les tuyaux, les soupapes et le matériel lourd de construction et de transport à l'intérieur des terres. Cette production serait reliée au développement des principales ressources, la construction des pipelines, les sables bitumineux, la houille, l'huile et le gaz naturel, ainsi que l'uranium. Dans un nombre croissant de secteurs, les industries des provinces de l'Ouest peuvent profiter des possibilités de marché découlant de l'augmentation de la population et de la consommation, pour ce qui est de l'économie régionale, et de la demande venant des autres régions du pays. On peut songer en particulier à l'emballage des viandes, à certains produits alimentaires à base de céréales ou à forte teneur en protéines, et aux papiers destinés à la consommation.

76. Il subsiste certains obstacles à la croissance du secteur manufacturier de la région. L'économie des provinces de l'Ouest, dans son ensemble, est solidement fondée sur l'exploitation des ressources naturelles et sur l'exportation des grains, des combustibles, du bois, des métaux, etc. C'est une économie qui est donc très vulnérable aux fluctuations de la demande touchant ces produits, ce qui, en retour, influe sur les industries qui en dépendent, à savoir, le traitement du bois, la machinerie agricole, la transformation du bœuf, et le broyage des graines oléagineuses.

77. A tout prendre, le secteur manufacturier des provinces de l'Ouest est, plus que dans les autres régions, une industrie à prédominance de capital avec, comme résultat, des niveaux de productivité plus élevés. Néanmoins, ce secteur demeure relativement peu important dans le contexte canadien. En général, l'industrie se compose de petites unités de production et elle doit absorber des coûts de transport élevés. Cela reflète, entre autres choses, le fait que des industries manufacturières semblables ont déjà été développées au Québec et en Ontario, la faible densité de population et l'absence de débouchés importants sur le marché régional pour les produits fabriqués dans l'Ouest. Dans certains milieux, on avance que jusqu'à tout récemment, les décisions dans des domaines importants, telle la politique touchant l'industrie et le commerce, ont été principalement axées sur les besoins des industries de fabrications établies en Ontario et au Québec. La politique des transports semble avoir privilégié les producteurs du secteur primaire de l'Ouest, mais, en revanche, elle a eu tendance à favoriser l'établissement des industries de transformation dans l'Est. Ces facteurs ont provoqué des effets secondaires non négligeables, dont la rareté d'ouvriers spécialisée et d'administrateurs, le petit nombre d'installations de recherche et de développement et l'absence des appuis financiers et techniques dont disposent les régions à forte concentration industrielle. Le développement du secteur manufacturier

de la région doit également faire face, dans certains domaines, à des contraintes matérielles. Ainsi, en dehors des agglomérations métropolitaines, l'infrastructure industrielle et les moyens de transport sont généralement sous-développés. Dans certains endroits, les difficultés d'approvisionnement en eau constituent un autre obstacle à la diversification et à l'expansion du secteur manufacturier. La gestion de cette ressource rare, particulièrement dans les provinces des Prairies, exigera une planification et des investissements judicieux dans les années à venir.

78. Les politiques des divers gouvernements influenceront beaucoup le degré auquel seront exploitées les possibilités de croissance du secteur de la fabrication dans la région. Etant donné la forte relation qui existe entre le secteur manufacturier et la base de ressources primaires de la région, l'évolution de celui-ci sera fonction des décisions prises à l'égard de l'étendue et du moment de l'aménagement des ressources (par exemple: impôts, redevances, provision pour épuisement, règlement sur la protection de l'environnement, acquisition par l'Etat), ainsi que des décisions de principes touchant directement l'accès des fabricants de l'Ouest aux marchés intérieurs et étrangers et leur position concurrentielle sur ces marchés. Par exemple, des anomalies dans les frais de transport semblent avoir restreint le progrès de certaines activités, notamment la transformation des graines de colza. D'autre part, la protection douanière, bien qu'appliquée de manière uniforme dans tout le Canada, n'a pas semblé contribuer notablement au développement manufacturier dans l'ouest du pays.

Perspectives pour les principaux secteurs manufacturiers

79. L'exploration et le développement dans les industries du pétrole et du gaz naturel devraient assurer la stabilité de l'activité de transformation jusque vers le milieu des années 80 plutôt que sa croissance comme ce fut le cas durant les dix dernières années. Néanmoins, les activités généralement liées à l'énergie devraient être le principal moteur de l'économie de la région pour les quelques années à venir. Les progrès des techniques d'extraction des sables bitumineux maintiendront vraisemblablement leur rythme actuel, la production ira en s'accroissant au cours de cette période et on assistera peut-être à la création d'une nouvelle entreprise d'exploitation de cette ressource. Un important aménagement des gisements d'huile lourde de Lloydminster en Saskatchewan et en Alberta pourrait avoir lieu d'ici à 1985. On prévoit l'expansion de l'industrie pétrochimique de l'Alberta avec la fabrication de produits chimiques primaires et d'importants produits intermédiaires et une certaine intégration avec les produits en matière plastique et les biens de consommation. Cette dernière activité pourrait convenir particulièrement aux petites localités puisque les usines de taille économique ont tendance à être de faible envergure, que cette activité n'a pas un caractère hautement technologique et que des salaires peu élevés sont essentiels afin qu'elle soit viable.

80. La mise en valeur du charbon métallurgique pour exportation et du charbon de chaudière pour la production d'électricité, telle qu'envisagée en Alberta et en Colombie-Britannique, permettrait de doubler d'ici à 1985 la production de charbon de l'Ouest canadien. De plus, la production d'uranium dans le nord de la Saskatchewan devrait s'accroître de façon significative et il est possible qu'on établisse une usine d'enrichissement de l'uranium.

81. Ces industries liées à l'énergie créeront un marché régional croissant de matériaux et d'équipement de plus en plus spécialisés et complexes. La demande en tuyaux pour la construction de l'Alaska Highway Pipeline peut provoquer l'expansion de l'usine sidérurgique IPSCO à Regina et l'on entrevoit la possibilité de fabriquer des soupapes de canalisation en Alberta. Il existe des industries en voie d'expansion, notamment en Alberta et en Colombie-Britannique, qui fournissent du matériel aux industries d'exploitation des ressources et les réalisations de sociétés telles que l'ATCO et la Foremost permettent de penser que ces produits pourraient également être exportés. La construction et l'exploitation éventuelle du pipeline de l'Alaska Highway supposent l'utilisation d'un bon nombre de transporteurs non routiers fiables, ce qui devrait susciter des débouchés pour les fabricants locaux. Les conditions plutôt exceptionnelles de l'exploitation forestière dans toute cette région exigent l'emploi de tracteurs débardeurs et de remorques perfectionnés pour transporter efficacement le bois en grume jusqu'aux diverses scieries et fabriques de pâte et de papier. D'autres exploitations de ressources comme celles de Fort McMurray, Cluff Lake et des îles de l'Arctique nécessitent qu'on apporte constamment des améliorations au matériel de transport non routier. On importe des machines agricoles sur une grande échelle à l'heure actuelle, mais la technologie étant uniforme dans ce domaine et le coût du transport élevé, des possibilités de substitution aux importations existent.

82. Le secteur des aliments et des boissons semble réserver des possibilités de croissance dans le domaine de la fabrication et de la transformation. Parmi les facteurs favorisant cette industrie, il y a l'étendue des terres arables, la pression restreinte de l'urbanisation en ce qui concerne l'utilisation de la terre et les coûts, les ressources non encore utilisées pour les récoltes demandant une irrigation spéciale, le nombre excédentaire de parcs d'emboche et d'abattoirs. Ce secteur pourrait bénéficier de l'important développement du projet de la South Saskatchewan River où l'on prévoit l'irrigation éventuelle d'une superficie de plus de 200 000 acres dont seulement 55 000 sont utilisées à l'heure actuelle. Ce projet et celui de St Mary's offrent la possibilité de produire, du moins sur une base saisonnière, la plupart des légumes importés dans la région comme les carottes, les choux et les oignons. L'abondance de céréales fourragères et de pâturages adéquats devrait assurer une production accrue de porcs et de bétail et pourrait susciter l'expansion de la transformation des viandes si le Canada suivait la même tendance qu'aux Etats-Unis, à savoir procéder sur place à la transformation des viandes. Les niveaux actuels de production de colza et de tournesol dans la région laissent entrevoir pour bientôt l'établissement d'usines de broyage de graines pour la production d'huile qui soient davantage intégrées verticalement.

83. Principalement en raison du programme de mise en valeur des salmonidés élaboré par le gouvernement fédéral, l'emploi en Colombie-Britannique dans le secteur de la transformation devrait à long terme s'accroître. Ce programme a été conçu de manière à doubler la prise de saumons sur une période de 30 ans et, quoique l'incidence sur le nombre d'emplois dans le domaine de la pêche sera faible, on anticipe néanmoins que l'emploi dans le secteur de la transformation augmentera à mesure que les usines actuelles destinées à cette fin seront davantage utilisées.

84. Les industries connexes à l'exploitation forestière qui jouent un rôle important dans l'activité actuelle de la fabrication dans l'Ouest, en conserveront vraisemblablement une part stable jusqu'aux environs de 1985. Les produits forestiers continueront d'être une source de force économique en Colombie-Britannique malgré que les possibilités d'expansion prévues au cours de cette période soient restreintes. La concurrence internationale, notamment dans l'industrie des pâtes et papiers, aura un effet modérateur sur ce secteur comme ailleurs au Canada. L'industrie de l'Ouest a toutefois beaucoup d'atouts importants, entre autres des réserves forestières considérables, des usines de grande envergure à rendement élevé et la proximité du marché de l'ouest des États-Unis. La Colombie-Britannique et l'Alberta ont sans aucun doute suffisamment de ressources pour alimenter de nouvelles fabriques de pâte, mais il est peu probable que dans les cinq prochaines années une expansion d'importance puisse se justifier sur le plan économique. On prévoit que la demande de contre-plaqué progressera d'environ 3% par année avec la mise en exploitation de nouvelles scieries au rythme moyen d'une par année au Canada, la majorité de ces installations étant situées en Colombie-Britannique. Il y aura toutefois une certaine rationalisation des usines de cette province à mesure qu'on fermera les usines désuètes dans les terres basses (Vancouver) et qu'on construira des installations modernes plus près des ressources.

85. Pour ce qui est de prévoir l'exploitation plus poussée des ressources forestières, les provinces des Prairies chercheront probablement dans un effort concerté des débouchés commerciaux pour les divers bois de peuplier peu en usage. On pourrait par exemple convertir ce bois en aliments pour le bétail, en alcool comme combustible ou peut-être aussi comme produit de fermentation.

ANNEXE

Fluctuations de la moyenne mensuelle de l'emploi industriel par région et par secteur entre 1976 et 1977

Le tableau qui suit donne par région les fluctuations de l'emploi auxquelles l'industrie manufacturière canadienne doit faire face à l'heure actuelle. Ce tableau présente, selon les régions et les principaux secteurs de fabrication, la moyenne mensuelle estimée de l'emploi calculée pour la période écoulée de janvier à octobre 1977. Les chiffres entre parenthèses représentent les fluctuations de ces moyennes mensuelles par rapport à la même période de dix mois pour 1976. Le calcul des moyennes tend à réduire la variation mensuelle des prévisions, et la comparaison des périodes correspondantes pour 1976 et 1977 élimine en grande partie l'effet des fluctuations saisonnières. Les données sont tirées des résultats inédits de l'enquête mensuelle de Statistique Canada sur la population active. Elles comportent donc une certaine marge d'erreur d'échantillonnage et ont été arrondies au millier le plus rapproché. Des données plus précises sur l'emploi dans le secteur manufacturier sont publiées dans le recensement annuel de l'industrie de la fabrication, mais les chiffres les plus récents provenant de cette source visent seulement l'année 1975. Les données de l'enquête sur la population active comportent une plus grande marge d'erreur, mais sont beaucoup plus opportunes. Les principales tendances qu'elles indiquent sont considérées comme significatives, mais les chiffres cités doivent être regardés comme prévisions, sujets à une erreur d'échantillonnage statistique.

Les résultats de l'enquête sur la population active montrent que la moyenne mensuelle de l'emploi dans le secteur de la fabrication au Canada a baissé d'environ 34 000 emplois, soit 1.7 pour cent, entre 1976 et 1977. Cette baisse est attribuable presque entièrement au Québec où la moyenne de l'emploi a diminué de 4,3% soit d'environ 30 000 emplois. Dans les provinces de l'Atlantique, le secteur manufacturier a perdu environ 4 000 emplois, soit une baisse de 4.2 pour cent. Les fluctuations en Ontario et dans les provinces de l'Ouest n'étaient pas significatives du point de vue statistique.

Le Québec a accusé des pertes d'emplois importantes dans les secteurs mous, presque 20 000 emplois, ce qui constitue une diminution de 15%. L'autre perte importante s'est produite dans le secteur du papier et des activités annexes où l'emploi a diminué de 23%, c'est-à-dire de 12 000 emplois. Les secteurs de la première transformation des métaux ainsi que de la fabrication de produits en métal, de machines et de produits chimiques ont perdu 14 000 emplois ou environ 12% de son niveau d'emploi moyen en 1976. La seule hausse significative au Québec s'est produite dans le secteur de l'imprimerie et de l'édition où il y a eu 6 000 emplois de plus qu'en 1976. Dans les provinces de l'Atlantique, aucun secteur n'a accusé de perte importante en chiffres absolus, bien qu'il y ait eu certaines baisses significatives, en termes relatifs par exemple dans le secteur de la première transformation des métaux. La région atlantique est la seule région à n'avoir pas connu de hausse dans au moins un secteur. En Ontario, il y a eu une baisse radicale dans la fabrication de produits électriques qui a perdu 16 000 emplois, soit 16 pour cent du niveau de 1976. Cette baisse a été compensée par une hausse de 13 000 emplois (10 pour cent) dans l'équipement de transport. Dans les textiles, il y a eu une baisse de 16 pour cent ou 5 000 emplois. Une baisse semblable s'est produite dans le secteur des produits minéraux non métalliques, quoique compensée par des hausses significatives dans les secteurs des machines et du bois. La baisse la plus importante dans les provinces de l'Ouest a touché l'industrie du bois où la moyenne a baissé de 7 pour cent, soit de 5 000 emplois. Cette baisse a été compensée par des hausses dans plusieurs secteurs, la plus forte ayant eu lieu dans la fabrication de produits en métal où la moyenne a augmenté de 18 pour cent, soit d'environ 4 000 emplois. Dans l'ensemble, les provinces de l'Ouest semblent avoir en fait augmenté légèrement leur niveau de l'emploi manufacturier. C'est la seule région à avoir enregistré une hausse nette au milieu de la baisse généralisée au pays.

TABLEAU 9
**MOYENNE MENSUELLE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL:
COMPARAISON DE LA PÉRIODE DE JANVIER À OCTOBRE POUR 1977 ET 1976
(EN MILLIERS D'EMPLOIS)**

	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces de l'Ouest	Canada
Aliments et boissons	37 (0)	68 (+4)	97 (+2)	55 (0)	257 (+6)
Tabac	*	5 (-1)	4 (0)	*	9 (-1)
Caoutchouc et produits en matière plastique	4 (0)	16 (+2)	37 (+2)	4 (+1)	61 (+5)
Cuir	*	13 (-2)	17 (0)	*	30 (-2)
Textiles	2 (0)	28 (-9)	26 (-5)	2 (+1)	58 (-14)
Bonneterie	*	8 (-4)	6 (+1)	*	14 (-3)
Habillement	*	74 (-4)	23 (+1)	10 (-2)	106 (-6)
Bois	7 (-1)	30 (+3)	21 (+4)	63 (-5)	121 (+2)
Meubles et articles d'ameublement	*	25 (+3)	27 (-1)	9 (+1)	62 (+2)
Papier et activités annexes	13 (-1)	40 (-12)	48 (+1)	29 (-3)	130 (-15)
Imprimerie, édition et activités annexes	3 (0)	35 (+6)	59 (+3)	24 (0)	121 (+9)
Première transformation des métaux	3 (-1)	37 (-3)	70 (0)	14 (0)	127 (-3)
Produits en métal (sauf machines et équipement de transport)	4 (0)	35 (-4)	86 (+1)	26 (+4)	151 (+1)
Machines (sauf électriques)	*	16 (-3)	70 (+4)	16 (+1)	102 (+1)
Équipement de transport	8 (0)	38 (-1)	133 (+13)	25 (+1)	202 (+13)
Produits électriques	3 (0)	33 (+1)	75 (-14)	10 (+2)	120 (-12)
Produits minéraux non métalliques	2 (-1)	17 (0)	29 (-5)	13 (0)	61 (-5)
Produits du pétrole et du charbon	2 (0)	6 (-1)	9 (0)	6 (0)	24 (-1)
Industrie chimique	2 (0)	27 (-4)	49 (-3)	9 (0)	87 (-7)
Industries manufacturières diverses	*	19 (0)	38 (-5)	7 (+1)	65 (-4)
Total	90 (-4)	570 (-29)	924 (-1)	324 (+2)	1 909 (-34)

Source: Prévisions non publiées de la Direction de l'enquête sur la population active de Statistique Canada.

Remarques: (1) Les données de ce tableau représentent des prévisions des moyennes d'emploi mensuelles calculées pour la période de dix mois écoulée de janvier à octobre 1977. Les chiffres entre parenthèses sont les fluctuations de ces moyennes par rapport à la période équivalente en 1976. Ainsi, il y a eu une moyenne de 106 000 emplois dans l'industrie canadienne de l'habillement entre janvier et octobre 1977. Cela représente une baisse d'environ 6 000 emplois par rapport à la même période en 1976.

(2) L'astérisque indique qu'il y avait moins de 2 000 employés dans la région pour le secteur indiqué. Le chiffre n'est pas inscrit.

(3) La somme des données régionales ne correspond pas nécessairement au total national étant donné que les chiffres sont arrondis et que certaines données ne sont pas inscrites (dans le cas des astérisques).



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion